



REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE MONTBOUCHER SUR JABRON  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 05 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira, salle du Conseil de la Mairie de Montboucher sur Jabron

le : mardi 22 novembre 2016

à : 18 heures 30 minutes

Affiché le : **18 NOV. 2016**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Budget principal, exercice 2017, autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
- Tarifs pour l'année 2017
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)
- Indemnités allouées aux comptables du Trésor :
  - Concours du Trésorier de Montélimar, attribution de l'indemnité de conseil (Monsieur Patrick BLONDEAU)
  - Indemnités de confection des documents budgétaires (Monsieur Christophe LAURENSOU)
- Fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Citelle et du Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion : désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants
- Acquisition de la parcelle ZB 72 appartenant à Monsieur DEBOS
- Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) à la communauté d'agglomération Montélimar - Agglomération
- Compte rendu des permis de construire et des permis d'aménager accordés
- Point sur le travail des agents du service technique
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie
- Questions diverses.

Le Maire,  
Bruno ALMORIC



MAIRIE – 45, Rue Fortuné Jacquier – 26740 MONTBOUCHER SUR JABRON

☎ 04 75 46 08 14 – 📠 04 75 51 99 98 – [mairie.montboucher@orange.fr](mailto:mairie.montboucher@orange.fr) – <http://montboucher-sur-jabron.fr>